

## LE POUVOIR TEMPOREL DES PAPES ET LA FRANCE.

Si l'on veut, en cette fête de saint Pierre, jeter un coup d'œil sur le passé, on reconnaîtra qu'il existe une corrélation singulière entre l'histoire de la France et l'histoire de l'indépendance des Papes, liée à leur pouvoir temporel. Toujours on voit la France et le pouvoir temporel des Papes éprouver les mêmes fortunes ; on les voit subir les mêmes abaissements, mais aussi en même temps retrouver les mêmes grandeurs.

I — Lorsque Pépin le Bref eut assuré à la Papauté son indépendance, en lui constituant sur des territoires en Italie une souveraineté confirmée par son fils Charlemagne, nous voyons ce grand empereur, partout victorieux. Tracer de nouveau avec son épée la carte de la France, en repoussant jusqu'au Rhin des frontières qui furent pendant des siècles les frontières de la vieille Gaule.

Aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, l'empire des Carlovingiens, affaibli par la féodalité naissante, est morcelé, tandis que le territoire de l'Eglise, livré aux insultes des petits tyrans de Spoleto et de Tusculum, est aussi divisé. Ni pour la France, ni pour l'Eglise, ce ne furent des jours heureux.

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les Papes rétablissent leur souveraineté avec les Grégoire VII, les Alexandre III, les Innocent III, et la France, qui plus que toute autre nation portait aux croisades l'épée de la chrétienté, monte aussi rapidement de Hugues Capet jusqu'à Philippe Auguste et saint Louis, ce saint et glorieux roi du XIII<sup>e</sup> siècle.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la souveraineté pontificale est amoindrie, les Papes sont contraints par les factions d'abandonner Rome, et en France aussi le territoire royal est contesté : le pouvoir s'affaiblit devant les factions ; ce sont les jours mauvais de Crécy, de Poitiers et des émeutes soulevées par Etienne Marcel.

Bientôt les mêmes années qui, grâce à l'épée et du Guesclin, voient la France remise sous le sceptre de Charles-le-Sage, voient aussi les Papes Urbain V et Grégoire XI rentrer dans les Etats du Saint Siècle, recouverts par Albornoz et le cardinal de Grimoald.